

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

Les membres de la Société des Régates se sont réunis dimanche dernier, à deux heures de l'après-midi, en assemblée générale. Les divers procès-verbaux et rapports portés à l'ordre du jour ont été successivement approuvés.

L'ordre du jour portait en outre l'élection de deux membres du Comité en remplacement de MM. Biancheri et Barral, démissionnaires, et la désignation de trois censeurs. Les élections ont été renvoyées à dimanche prochain.

Depuis avant-hier dimanche, en raison de la clémence de la température, les concerts donnés par l'excellent orchestre du Casino ont lieu sur les terrasses.

Les dimanches et les jeudis, il y aura deux concerts, l'un à deux heures et demie, l'autre à huit heures et demie du soir.

L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères a célébré, dimanche, la fête de Saint Jean-Baptiste de La Salle, patron et fondateur de l'œuvre.

Après l'assemblée générale annuelle, tenue à l'école de la place de la Visitation, les membres de la Société, précédés de la musique *la Philharmonique*, se sont rendus à la Cathédrale où ils ont assisté à la grand'messe.

A midi, un banquet réunissait, dans le préau de l'établissement des Frères, autour de S. G. M<sup>sr</sup> l'Evêque de Monaco, MM. les inspecteurs des écoles, plusieurs membres du clergé, les professeurs des trois écoles de garçons et les membres de l'Association.

Des toasts ont été portés par M. Cioco, président, les présidents des Sociétés amicales de Nice et de Brest, M<sup>sr</sup> l'Evêque et M. Natta.

Vers 4 heures, les sociétaires ont assisté, au collège de la Visitation, à une matinée artistique. Une opérette, une scène comique et une comédie ont été remarquablement enlevées par de jeunes artistes amateurs. La Société de mandolinistes *l'Estudiantina*, qui prêtait son gracieux concours, a également été fort applaudie.

Le nouveau Bureau du Comité de bienfaisance de la Colonie française vient d'être constitué définitivement de la façon suivante :

Président : M. le comte Bertora;

Vice-Présidents : MM. le capitaine Laroche et Defressine;

Trésoriers : MM. Tairraz et Dalbouse;

Secrétaire : M. Chéret;

Assesseurs : MM. Guizol, Tréglià, Togliatti, Denis Boyer et Gustave Ribière.

Le terrain Radziwill, sis à la Condamine, et qui sert d'emplacement à l'Exposition des Canots automobiles, vient d'être aménagé en vue de divers sports mondains, et notamment pour le lawn-tennis, le croquet et le tir à l'arc. Il sera d'ailleurs fort aisé de remettre le stand en état lors des futures expositions de canots. Ce travail a été exécuté sous la surveillance de M. Tschirret, chef du service des routes de la Société des Bains de Mer.

La Colonie italienne célébrera, dimanche prochain 4 juin, la fête nationale du *Statuto* : une commission a été nommée pour l'organisation des détails de cette fête. Elle se compose de MM. le chev. off. Capozzi, le chev. Pelizza, le professeur G. Colombo, Marconi, Sovera et Gazza.

Le matin à 10 heures, réception au consulat d'Italie, et à 10 heures et demie, vermouth d'honneur au restaurant Romain. A midi, un banquet fraternel aura lieu sur la place Sainte-Barbe à Monaco-Ville.

AVIS D'ENQUÊTE. — Le Maire de la Ville de Monaco informe les habitants qu'une demande a été faite par MM. Ange et Urbain Bertolino, à l'effet d'être autorisés à établir, rue Sainte-Suzanne n° 7, un dépôt de lames à parquets.

En conséquence, le dossier de cette affaire a été déposé à la Mairie pendant dix jours à compter du 25 mai courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de l'établissement de ce dépôt sont invitées à prendre connaissance du dossier et à remettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations écrites.

Passé le délai de dix jours, les observations et réclamations seront considérées comme non avenues.

La mise en adjudication des travaux de construction d'un trottoir, sur la route de Menton, entre le pont de la Rousse et Saint-Roman, a eu lieu la semaine dernière.

Le devis s'élevait à 7,500 francs. M. Joseph Baron, entrepreneur, ayant consenti un rabais de 15 fr. 50 %, a été déclaré adjudicataire, sous réserve de l'approbation Souveraine.

Les membres du Sport Vélocipédique de Monaco feront jeudi prochain 1<sup>er</sup> juin, jour de l'Ascension, une sortie dont une visite à Grasse est le but.

Le départ aura lieu du siège social à 4 heures du matin, l'arrivée à Grasse à 10 heures. On en repartira à 2 h. 20 du soir pour être de retour à Monaco à 7 h. 45.

Cette sortie a pour but de servir d'entraînement à la grande sortie qui, comme tous les ans, aura lieu pour les fêtes de la Pentecôte.

L'Association des Amis de la Jeunesse donnera ce soir, au théâtre des Variétés, une brillante représentation artistique.

Au programme : *Le Gendarme est sans pitié*, comédie de Courteline; *Chez le professeur*, duo bouffe; *L'œil de verre*, monologue comique; *Le Moulin du chat qui fume*, opérette de Ch. Le Roy-Villars; *Les Trésors de ma mie*, romance; *Nous nous plumes*, chansonnette militaire; *Lidoire*, bouffonnerie militaire.

L'orchestre sera dirigé par M. J. Capella. Pianiste accompagnateur, M<sup>lle</sup> J. Spadoni.

La quête étant supprimée, un droit d'entrée de 0 fr. 50 sera perçu.

Des cartes sont en vente chez MM. Joffredy, rue Grimaldi; Noell, tailleur, rue Grimaldi; Robini, doreur, rue Florestine; au débit de tabacs, Monaco-Ville.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M<sup>me</sup> la comtesse Delphine Rey de Villarey, à l'âge de 76 ans.

La défunte appartenait à l'une des plus anciennes familles de la région.

Cette mort met notamment en deuil M. et M<sup>me</sup> Achille Rouderon, gendre et fille de la défunte. Les obsèques seront célébrées demain matin à 10 heures. On se réunira à Nice, 2, place Masséna.

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

FÊTE DE LA PENTECÔTE. — A l'occasion de la fête de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 9 juin, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 15 juin 1905.

## SUR LE LITTORAL

S. A. I. le prince Georges Romanowsky, duc de Leuchtenberg, après avoir passé tout l'hiver à Nice, dont il est l'hôte assidu depuis de nombreuses années, est parti jeudi matin pour Marseille d'où il s'embarquera pour Constantinople.

Le duc est accompagné dans son voyage par le docteur Harten.

De Nice :

Les funérailles de la regrettée princesse Ourousoff ont été célébrées, mercredi matin, à 11 heures.

Les restes mortels de la défunte avaient été placés, après l'embaumement, dans un magnifique cercueil en chêne, avec appliques de cuivre et contenant trois enveloppes successives de satin blanc, de zinc et de plomb.

La levée du corps a été faite en présence du neveu de la défunte, le prince Gagarine, et de quelques intimes.

Le cercueil a été ensuite transporté à bras à l'église russe où a eu lieu le service funèbre.

L'assistance était très nombreuse et comprenait toutes les notabilités russes encore en ce moment à Nice.

M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, était présent à cette cérémonie.

M. et M<sup>me</sup> Albert Gautier réunissaient, cette semaine, à déjeuner, quelques amis de M. Paul Chauchard, pour fêter l'heureuse issue de la course Alger-Toulon.

Parmi les convives : MM. le docteur Pilatte, Paul Chauchard, Albert Navello, baron Vuillet, D. Escoffier, Louis Gassin, J. Nicot de Villemain, docteur Grinda, Jacques Gondoin, Ernest Sardou, etc.

En portant la santé du vaillant sportsman, M. Albert Gautier a formé le souhait qu'il ne recommence plus des expériences aussi dangereuses, les canots — automobiles ou non — n'étant pas faits pour traverser la Méditerranée ni l'Océan. Chacun, même le héros de l'aventure, a souscrit à cette opinion pleine de sens.

A Beausoleil :

MUTUALITÉ MILITAIRE (Caisse de retraites des officiers de réserve et de l'armée territoriale, Société de secours mutuels et de prévoyance, approuvée par arrêté ministériel du 2 juin 1886). — Les membres réunis en assemblée générale le lundi 22 mai 1905 ont procédé à la formation du sous-comité de Beausoleil ainsi qu'à l'élection de son bureau qui se trouve nommé pour un an et composé ainsi qu'il suit :

Président : M. Tressens Fortuné, lieutenant de réserve au 40<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; vice-président : M. Vincent Ernest, sous-lieutenant territorial au 114<sup>e</sup> ; secrétaire-trésorier : M. Martin Joseph, sous-lieutenant territorial au 114<sup>e</sup>.

Les officiers des réserves, habitant la région, qui seraient désireux de faire partie de la Société sont instamment priés de vouloir s'adresser pour plus amples renseignements, soit au président, 11, rue Florestine, Monaco, soit au Conseil d'administration central, 5, rue de Maubeuge, Paris (IX<sup>e</sup> arrondissement).

Il est rappelé que les officiers et assimilés de l'armée active ont été autorisés par une circulaire ministérielle en date du 28 janvier 1904 (insérée au Bulletin Officiel du ministère de la Guerre du 1<sup>er</sup> février de la même année) à faire partie de cette Société de prévoyance et de secours mutuels.

Le but de cette caisse de retraites, régie par la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898, est de servir à ses membres, à 55 ans d'âge minimum, moyennant un droit d'entrée de 5 francs et une cotisation mensuelle de 5 francs payable pendant quinze années consécutives, une pension de retraite annuelle fixée 25 % du total des cotisations versées.

## Lettre de Paris

Paris, 28 mai 1905.

La ville de Paris se prépare à faire une brillante réception à S. M. le Roi d'Espagne, que sa jeunesse et son prestige de souverain d'une nation amie rendent d'avance particulièrement sympathique à la foule qui va se presser sur son passage. Si le temps, qui semble enfin s'être mis au beau, favorise l'arrivée d'Alphonse XIII et le défilé de son cortège dans l'avenue des Champs-Élysées, le jeune monarque sera agréablement impressionné par le coup d'œil féérique de cette entrée à Paris par la belle voie monumentale dont les marronniers verdoyants et les pelouses fleuries sont actuellement d'une délicieuse fraîcheur printanière. Au merveilleux décor naturel que présente Paris en cette époque de l'année, s'ajouteront les ornements fort artistiques dont la Municipalité et les Comités du quartier ont fait les frais pour la circonstance, rivalisant d'originalité et de bon goût. L'avenue de l'Opéra, avec ses grands candélabres dorés ornés de corbeilles chargées de fleurs, sera superbe et on y admire déjà de nombreux balcons particuliers décorés de draperies et de motifs lumineux.

La rue Royale n'a pas voulu demeurer en reste, et le Comité des riches commerçants que compte cette rue que traversera plusieurs fois le cortège royal pendant le séjour d'Alphonse XIII à Paris, a pris l'initiative d'une somptueuse décoration. Elle se compose de deux motifs identiques qui figurent l'un devant la Madeleine, l'autre à l'entrée de la place de la Concorde, et de six autres motifs, de moins vastes proportions, disposés sur la chaussée entre ces deux motifs principaux. Au milieu de ces derniers, figure la couronne royale, placée au-dessus des armes d'Espagne et de l'insigne de la Toison d'Or. Des soleils lumineux et des guirlandes fleuries relient cette décoration centrale à deux autres mâts surmontés d'oriflammes aux couleurs espagnoles. Craignant que ces motifs lumineux, d'un très bel effet la nuit venue, ne soient assez ternes pendant la journée, le Comité de la rue Royale a habillé le tout de feuillages et de draperies. Il a eu d'ailleurs le bon goût de faire exécuter ces différentes décorations en style Louis XV, de

façon à ce qu'elles s'harmonisent avec le style général de la rue.

Rue du Faubourg-Saint-Honoré, un autre Comité a réalisé, lui aussi, des merveilles. D'autre part, il faut encore citer, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, la salle d'attente où le Conseil municipal recevra, mercredi matin, le Roi d'Espagne et le Président de la République. Cette salle d'attente est entièrement tendue de soie jaune. La cour d'honneur est couverte d'un immense velum. Tout le long des galeries du rez-de-chaussée, les ouvriers disposent des treillages sur lesquels seront piquées des glycines lumineuses. Aux balcons du premier étage sont placés les écussons des principales villes d'Espagne suspendu au plafond improvisé, un lustre de 300 lampes électriques éclairera la cour d'honneur, transformée en salon de réception. C'est là que M. Brousse, le président du Conseil municipal, et M. de Selves, préfet de la Seine, présenteront à Alphonse XIII leurs souhaits de bienvenue. Ne seront admis à assister à cette partie de la réception que les conseillers municipaux, les conseillers généraux de la Seine, les hauts fonctionnaires des deux préfetures et les membres de la presse municipale.

On voit, par cet aperçu de préparatifs, l'éclat incomparable du décor de fête dans lequel la population parisienne se prépare joyeusement à acclamer le jeune roi de dix-neuf ans qui lui fait l'honneur de sa première visite à l'étranger.

\*\*\*

La grande saison mondaine de Monte Carlo semble se poursuivre en ce moment à Paris. Et pour ajouter à l'illusion de la Côte d'azur transportée sur les bords de la Seine, l'Opéra-Comique vient de nous donner la première représentation du *Chérubin* de M. Massenet, créé cet hiver sur la scène monégasque.

Le public très élégant qui, le soir de cette première sensationnelle, emplissait le théâtre si intelligemment dirigé par M. Albert Carré, a fait un accueil enthousiaste à cette œuvre de grâce légère, de charme intense et de ravissante poésie. Les sympathiques librettistes Georges Cain et Francis de Croisset, le célèbre compositeur de la partition et les interprètes ont eu également leur part dans les applaudissements et les ovations prolongées qui ont marqué cette belle soirée d'art.

Le rôle de Chérubin était joué par sa créatrice, M<sup>lle</sup> Mary Garden, avec infiniment de jeunesse et de grâce. Les autres interprètes M<sup>me</sup> Marguerite Carré (Nina), M<sup>lle</sup> Vallandri (l'Ensoleillad), M. Fugère (le Philosophe), ont assuré à cette aimable partition, sous la direction orchestrale de Luigini, le plus vif succès.

Quant aux décors fort admirés, ils avaient été prêtés, nous assure-t-on, par le théâtre de Monte Carlo, et ils ont fait grand honneur au maître peintre-décorateur qu'est M. Visconti.

\*\*\*

L'Académie française vient, comme chaque année à pareille date, de répandre une manne bienfaisante dans le monde des lettres en distribuant un certain nombre de couronnes... bien dorées. Parmi les plus importants et les plus enviés de ces prix annuels sont le prix Vitet et le prix Née.

Le premier a été décerné à M<sup>me</sup> Daniel Lesueur — et c'est la première fois que l'Académie le donne, en son entier, à un romancier féminin — tandis que le second a été attribué à M. Paul Adam.

Que pourrions-nous dire de ces deux lauréats qu'on ne sache déjà ? — Le très haut et très rare talent de M<sup>me</sup> Daniel Lesueur, que vient de couronner magnifiquement l'Académie par son prix le plus envié, a conquis tous les lettrés, qui savent la noble inspiration de son œuvre de poète. Il n'est pas une femme qui n'ait des tendresses particulières pour les romans exquis où se dépense sans compter l'imagination brillante du célèbre écrivain à qui l'on doit *Lèvres closes* et *Le Cœur chemine*, *Invincible charme*, le *Marquis de Valcor* et surtout la *Force du Passé*, qui, paru il y a quinze jours, est déjà l'objet d'une faveur marquée parmi tous ceux qui aiment les belles-lettres françaises.

Pour M. Paul Adam, son œuvre est d'un écrivain profondément original et par la forme, d'une personnalité singulière, et par le fond, où les idées les plus hardies sont mises en action par un philosophe novateur. Qui n'a lu, d'ailleurs, le *Serpent noir*, le dernier roman de M. Paul Adam, si parfaitement représentatif de sa manière qui est vraiment une belle et bonne œuvre ?

Quelques souvenirs sur les deux prix académiques qui viennent d'être si justement attribués :

Fondé par legs du regretté écrivain dont il porte le nom, le prix Vitet a été décerné pour la première fois en 1876 à M. François Coppée. Il fut ensuite donné à MM. Sully-Prudhomme (1877), Ed. Grenier et Josephin Soulyard (par

moitié, 1878), Jules Claretie (1879), André Theuriot et A. Delpit (1880), Jean Aicard (1881), Gustave Nadaud (1882), Emile Montégut (1883), Mistral et Gustave Droz (1884), Paul Bourget et André Lemoigne (1885), Pierre Loti et Julien Daillière (1886), G. Lafenestre et Jules Lemaitre (1887), Ferd. Fabre et L. Gallet (1888), Anatole France et Ch. Yriarte (1889), Paul Mesnard (1890), J. Soulyard (1891), E. Faguet et M. Bouchor (1892), Guy de Maupassant (1893), M<sup>me</sup> Arvède Barine, qui est un admirable écrivain et un historien éminent, et M. Camille Bellaigue (1894), Aug. Filon et le marquis de Cherville (1895), René Bazin (1896), Emile Pouillon (1897), prince Em. de Broglie et Jules Levallois (1898), Henri de Régner (1899), Cazalis (1900), vicomte de Guerne (1901), André Chevrillon (1902), André Hallays (1903), Victor Bérard (1904).

Tout bien compté, le prix Vitet n'a pas fourni moins de dix de ses membres à l'Académie française.

Si le prix Née ne peut pas invoquer de tels titres de gloire, c'est qu'il est le très jeune cadet du prix Vitet ; fondé en 1895, il a été décerné à des écrivains qui tous ont fait leurs preuves à merveille, à M. de La Gorce en 1895, au commandant Rousset (1896), pour sa belle *Histoire de la guerre de 1870-71*, F. Mistral (1897), M<sup>me</sup> Judith Gautier (1898), Edmond Biré (1899), Brieux (1900), René Doumic (1901), Vallery-Radot (1902), M<sup>me</sup> Th. Bentzon, qu'on n'est pas étonné de retrouver en si bonne compagnie (1903), et enfin Maurice Barrès en 1904 — et ceci prouve bien que le prix Née, comme le prix Vitet doit, quelque jour, fournir son contingent d'académiciens. Ce n'est pas M. Paul Adam, le nouveau lauréat, qui s'en plaindra.

L. S.

## LETTRES ET ARTS

L'éminent statuaire Paul Dubois a succombé aux suites d'une pneumonie infectieuse contractée en janvier. Né à Nogent-sur-Seine (Aube), le 18 juillet 1829, élève de Toussaint, il débuta au Salon par un *Buste d'Enfant* et celui de la *Comtesse de B...* De la production considérable de Paul Dubois, deux œuvres resteront parmi les plus belles de la statuaire française : la *Statue équestre du connétable Anne de Montmorency* et la *Jeanne d'Arc* qui a été placée, en double exemplaire, l'un au portail de la cathédrale de Reims, l'autre devant l'église Saint-Augustin.

De Paris :

On aménage en ce moment le rez-de-chaussée du Petit-Palais des Champs-Élysées pour une exposition assez originale. C'est l'exposition organisée par la Société française des fouilles archéologiques.

De nombreuses et lourdes caisses viennent d'arriver au Petit-Palais, attendant l'installation définitive des vitrines pour livrer aux regards les trésors archéologiques qu'elles contiennent.

Ce sont d'abord les objets recueillis en Egypte, au cours de deux saisons de fouilles, par M. Gayet, le savant évocateur d'Antinoë, qui explora nombre de sépultures, tombes de conducteurs de chars, de gladiateurs, d'acteurs des jeux olympiques, notamment celle de Khelmis, la « précieuse chanteuse de l'Osiris-Antinoüs ».

Ce sont de merveilleux fragments de monuments égyptiens exhumés par M. Amelineau, à Abydos ; ce sont d'étranges statues de monstres et de dieux recueillies par la mission Parmentier et Carpeaux, au pays des Chams, en Annam, et un curieux trésor de bijoux découvert dans une cachette, parmi les ruines de Mi-Sou, agglomération de chapelles dressées dans un site sauvage, au milieu d'une brousse presque impénétrable où les tigres ne sont pas rares.

Les travaux d'aménagement sont conduits de telle sorte que cette exposition puisse être inaugurée le 7 juin.

Ajoutons que la Société française des fouilles archéologiques se dispose à faire pratiquer des fouilles sensationnelles à La Turbie, au-dessus de Monte Carlo. Il s'agit de dégager la tour d'Auguste, qui est l'édifice romain le plus important, au point de vue historique, dressé sur notre sol.

Le banquet annuel de l'Union des femmes peintres et sculpteurs a eu lieu, lundi soir, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, assisté de M. de Selves, préfet de la Seine, de M<sup>me</sup> Huillard, présidente de l'Union et de M<sup>me</sup> la duchesse d'Uzès, présidente d'honneur.

L'assistance était des plus nombreuses.

Au dessert, dans une allocution applaudie, M<sup>me</sup> Huillard, après avoir remercié M. Dujardin-Beaumetz, du vif intérêt qu'il témoigne à l'Union, a énuméré les succès obtenus, durant l'année, par plusieurs membres de l'Union.

M. Dujardin-Beaumetz a répondu.

Dans une allocution fréquemment applaudie, il a assuré l'Union de tout l'intérêt qu'il lui porte.

D'autres discours ont été prononcés par M. Tony Robert-Fleury, président de la Société des artistes français, et par MM. Guillemet et Mercié.

Le sous-secrétaire d'Etat a remis la rosette d'officier de l'Instruction publique à M<sup>me</sup> Louise Bergerot-Koblatre, et les palmes d'officier d'académie à M. Gabriel Combier.

Un brillant concert, organisé par M<sup>me</sup> la duchesse d'Uzès, a terminé la soirée.

Fête artistique.

Dans l'atelier et les jardins du peintre Chartran, à Neuilly, aura lieu aujourd'hui, en matinée, un grand concert au bénéfice de la très intéressante Société d'enseignement moderne dont M. Bellan, syndic du conseil municipal, est président, et M<sup>me</sup> Chartran, vice-présidente. Au concert qui aura lieu dans l'atelier, prendront part M<sup>mes</sup> Bartet, Bellincioni, Cavaliere, Garden, Litvinne, Réjane. MM. Coquelin aîné, Fugère, Kubelik, Risler et Van Dyck. Au jardin, sur la scène d'un théâtre de verdure, paraîtront M<sup>lles</sup> Zambelli et Salle, M. Cooper, M<sup>me</sup> Anna Thibaud et M. Polin. Cette fête s'annonce des plus brillantes et des plus fructueuses pour l'œuvre de l'enseignement moderne.

## MARINE ET COLONIES

**Le Japon colonisateur.** — Parmi les idées qui, depuis le commencement de la guerre d'Extrême-Orient, ont le plus constamment servi de thème aux développements des journalistes des deux mondes, figure celle de la nécessité où se trouvent les Japonais de « se donner de l'air », ou, pour mieux dire, de se « donner du terrain », par suite d'un accroissement excessif de leur population.

Discutant cette thèse dans la *Revue des questions diplomatiques et coloniales*, M. René Gonnard, professeur agrégé à la Faculté de droit de Lyon, aboutit aux conclusions que voici :

« La situation du Japon, au point de vue démographique, ne se présente pas comme caractérisée, autant qu'on le croit et qu'on le dit, par une exubérance exceptionnelle de la population et une insuffisance extraordinaire des moyens de la nourrir. Les Japonais, s'ils restaient nation agricole, seraient, il est vrai, à l'étroit sur la plupart de leurs îles : encore ont-ils à coloniser Yéso et l'intérieur de Formose. Mais, lorsqu'on compare leurs conditions démographiques à celles des nations occidentales, on ne les trouve pas hors de proportion avec ces dernières. Que le Japon, qui s'industrialise si rapidement, se résigne à faire comme l'Allemagne, laquelle importe chaque année des subsistances pour une somme de plus en plus importante, et qui les paie en produits manufacturés, et il n'aura pas, de longtemps, à redouter la famine, alors même qu'il ne conquerrait aucun territoire à coloniser. L'exemple de l'Allemagne est d'autant plus intéressant ici que le taux de la natalité reste encore très élevé dans ce pays, qu'il n'a pas de colonies de peuplement, et que son émigration s'est considérablement restreinte en ces dernières années. La civilisation européenne, d'autre part, comporte, d'une façon générale, parmi ses caractéristiques dominantes, une certaine influence accordée à l'esprit malthusien ; et la restriction de la natalité ne paraît pas devoir être le dernier emprunt que le Japon lui fera. Déjà, cette natalité nipponne semble affectée d'un taux médiocre. Industrialisme et oliganthropisme se développant de concert, l'image de l'avenir effrayant, entrevu à travers les anticipations du *Shimpo*, s'évanouira comme se dissipe un nuage sombre après avoir voilé quelque temps la pyramide paisible du Fousi-Yama. »

La Société de géographie se prépare à recevoir dignement le docteur Charcot et ses compagnons, qui doivent débarquer en France la semaine prochaine.

Charcot est le premier Français qui, depuis Dumont-d'Urville, soit allé explorer les régions antarctiques. En attendant le rapport de son voyage, la Société veut fêter son retour comme un des plus grands événements et des plus heureux, car elle n'a pas oublié les angoisses d'il y a quelques mois.

Un délégué ira saluer, dès leur débarquement, Charcot et ses compagnons.

**Congrès colonial de 1905.** — Le Comité du Congrès colonial de 1905 s'est réuni sous la présidence de M. Deloncle, député de Cochinchine. Assistaient à cette réunion : MM. Blanchard, professeur à la Faculté de médecine ; de Lamothe et Pardon, gouverneurs des colonies ; Francis Mury, ancien commissaire des colonies ; comte de Pourvoirville, colonels Sévère et Peroz ; Marchal, ancien député ; Jean Hébrard ; capitaine Roche ; Bourdarié, explorateur ; Aymonier, directeur de l'Ecole coloniale ; Henri Cordier, etc., etc. Il a été décidé qu'au cours de la session qui aura lieu du 4 au 10 juin, des conférences coloniales seraient faites par MM. Gerville-Réache député ; Saint-Germain, sénateur ; Challey-Bert, directeur de l'Union coloniale française ; docteur Blanchard, etc. Le nombre très considérable d'adhésions parvenu jusqu'à ce jour au Comité permet d'espérer que cette manifestation coloniale sera des plus brillantes.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Congrès international médical des accidents du travail.** — Ce Congrès se tiendra à Liège du 29 mai au 4 juin prochain, sous la présidence de M. Moeller. On y discutera les questions suivantes, mises à l'ordre du jour :

I. — Définir les accidents du travail d'après les dispositions législatives des différents pays. Indiquer, pour chaque pays envisagé, les avantages et, éventuellement, les inconvénients de cette définition, en se plaçant au point de vue exclusivement médical.

II. — Etudier dans quelle mesure il est possible d'assimiler les maladies professionnelles aux accidents proprement dits. Tenir compte des dispositions législatives.

III. — Y a-t-il des cas où la hernie peut être considérée comme un accident du travail ? Eventuellement, donner la description de ces cas.

IV. — Etudier l'organisation : a. des premiers secours médicaux en cas d'accidents du travail ; b. des institutions créées en vue de la guérison définitive des suites d'accidents. Faire la description et la critique des organisations actuelles en tenant compte de : 1° la nature différente des industriels et des professions ; 2° l'importance plus ou moins grande des établissements industriels ; 3° la situation de ces établissements dans les centres peuplés ou dans les campagnes.

V. — Faire l'étude des conséquences des traumatismes (les troubles nerveux post-traumatiques, les suites d'accidents pouvant entraîner des invalidités permanentes, etc.)

VI. — Etudier la simulation et les aggravations volontaires des suites d'accidents.

VII. — Indiquer l'utilité d'une statistique médicale internationale des accidents du travail et la base sur laquelle on pourrait l'établir.

**Association internationale de la presse médicale.** — Les 27 et 28 avril derniers a eu lieu à Berne la réunion du Comité permanent de l'Association internationale de la presse médicale, sous la présidence de M. Posner de Berlin, qui représentait l'Allemagne. La France était représentée par MM. Blondel et Doléris, l'Italie par M. Bossi, la Belgique par M. Péchère, le Portugal par M. Bombarda, l'Espagne par M. Larra, l'Angleterre par M. Smith et la Suisse par M. Jaquet. Il a été décidé de publier un annuaire de l'Association. Et la question de la participation au Congrès international de médecine a été réglée. A l'occasion du Congrès, c'est à Lisbonne qu'aura lieu la prochaine assemblée générale, le 19 avril 1906.

Enfin, un important débat a eu lieu à l'occasion de la propriété littéraire et trois résolutions ont été votées.

L'une considère que la reproduction partielle ou totale

des thèses de doctorat par les journaux ne peut être considérée comme portant préjudice à l'auteur étant donné la publicité qui lui est ainsi faite.

Une autre condamne sévèrement les citations tronquées d'articles médicaux faites dans un but de publicité.

Enfin, la troisième porte interdiction aux auteurs de fournir à plusieurs journaux, même dans une autre langue, sans en prévenir, le même article.

Un employé des télégraphes espagnols, du nom de Balséra, aurait inventé, prétend-on, le moyen de diriger des torpilles en mer, à l'aide d'ondes herziennes. Il paraît que des expériences faites dans la baie de Puerto-Santa-Maria auraient été sur ce point concluantes.

M. Alphonse Berget, le jeune et distingué physicien inventeur de tant d'ingénieux dispositifs et maître de conférences en Sorbonne, nous a donné son opinion sur cette nouvelle :

— Le principe de l'invention, nous dit-il, n'est pas nouveau. M. Pilchikoff, un savant russe, l'a exposé en 1900 au Congrès de physique. Voici en quoi il consiste :

Imaginez une torpille munie d'un signal quelconque, émergeant au-dessus de l'eau, et d'un gouvernail. Supposez ce gouvernail pourvu de trois récepteurs d'ondes herziennes, un pour l'orientation directe, un pour la droite, un pour la gauche. Il est facile de diriger cette torpille suivant que l'on lance le courant vers un de ces trois récepteurs.

Si l'invention de Balséra se borne là, nous ne sommes guère avancés, car le courant émis par le torpilleur peut être neutralisé par n'importe quel autre poste. Un navire n'aurait qu'à se munir d'un oscillateur électrique marchant en permanence et qui ferait sauter toutes les torpilles en marche.

C'est le principe qu'avaient employé les ingénieurs belges en faisant sauter des mines à trente kilomètres de distance.

Actuellement, une dépêche expédiée par la télégraphie sans fil est enregistrée par tous les récepteurs qui se trouvent dans la zone de propagation des ondes. On cherche — et ceci s'appliquerait aux torpilles — à ce que le seul récepteur que veut atteindre l'expéditeur soit atteint. Si ce problème a été résolu par le télégraphiste espagnol, son invention est d'importance. Mais il est probable que, dans ce cas, on l'aurait d'abord appliquée à la télégraphie avant de songer aux torpilles.

Enfin il peut être question d'un principe nouveau, mais, du moment qu'il s'agit d'ondes herziennes, il est peu probable que la découverte échappe à l'imperfection générale qui la rend impraticable.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

Les objets usagés ci-après seront vendus à l'amiable :

Divans et canapés, recouverts en maroquin et en étoffe ; chaises en rotin, baignoires en fonte émaillée, cadres dorés pour glace, ciels de lits, lits en bois, comptoirs, bidets, seaux de toilette, drapaux, franges, galons, rideaux, tapis en sparterie, tuyaux en caoutchouc, courroies, etc., etc.

S'adresser à l'Economat, impasse de la Fontaine, Monte Carlo, les 6 et 7 Juin.

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 28 Mai 1905

CANNES, vapeur <i>Ville-de-Gabès</i> , fr., c. Many,	march. div.
GÈNES, yacht à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Horton,	sur lest.
— cutter <i>Cicin-Padre</i> , ital., c. Benvenuto,	houille.
— br.-goél. <i>Giuseppino</i> , ital., c. Di-Beo,	—
TORRE SALINE, cutter <i>Pasquina-Madre</i> , ital., c. Schiano,	charbon de bois.
— balanc. <i>Emilia S.</i> , ital., c. Sordini,	—
CANNES, b. <i>Félicien</i> , fr., c. Toscano,	vin.
— b. <i>Petit-Marc</i> , fr., c. Rival,	sable.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— s. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—

Départs du 21 au 28 Mai 1905

MARSEILLE, vapeur *Silurian*, angl., c. Lewis, sur lest.  
 — vapeur *Ville-de-Gabès*, fr., c. Many, —  
 ANTIBES, cutter, *Cicin-Padre*, ital., c. Benvenuto, —  
 MENTON, b. *Félien*, fr., c. Toscano, vin.  
 CANNES, *Petit-Marc*, fr., c. Rival, sur lest.  
 — b. *Indus*, fr., c. Tassis, —  
 — b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —  
 — b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —  
 — b. *Virginie*, fr., c. Brun, —  
 — b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Garel, —

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'Art. 381 du Code de Procédure Pénale.

Par exploit de Tobon, huissier, en date du 27 mai 1905, enregistré, et dont copie a été déposée au Parquet, conformément à la loi, le nommé **BUCCHI Joseph**, né à Cotignola, province de Ravenne (Italie), le 29 juin 1872, ancien employé chez MM. Muller, Lauck et Barral, négociants à Monaco, et actuellement *sans domicile ni résidence connus*, a été assigné à comparaître personnellement le jeudi 29 juin 1905, à 9 heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Monaco, sous inculpation d'abus de confiance; délit prévu et puni par l'art. 406 du Code pénal.

Pour extrait conforme :  
 Au Parquet, à Monaco, le 29 mai 1905.  
 P. l'Avocat Général,  
 Le Substitut :  
**PAUL DE VILLENEUVE.**

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame Madeleine RIGHETTI, épouse du sieur Emile BREGANTE, marchande de merceries à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 13 juin prochain, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,  
**RAYBAUDI.**

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
 30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le mardi trente mai courant, à deux heures du soir, dans un magasin de vins et liqueurs, sis à Monte Carlo, avenue Saint-Charles, immeuble des halles et marchés, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de marchandises diverses et objets mobiliers consistant en vins rouges et blancs, vinaigre, rhum, cognac, vermouth, madère, malaga, sirops divers, champagne, comptoirs, étagères, fûts vides, etc.

C. aries TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
 8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 3 juin 1905, à 2 heures du soir, dans un appartement au 1<sup>er</sup> étage de la *Villa Hélène*, 17, boulevard des Moulins, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers tels que : meubles de salon Louis XV, chambre à coucher Louis XVI, bibliothèques, bureaux, glaces, pendules, tapis, rideaux, suspensions, tables, chaises, fauteuils, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
 8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le mercredi 7 juin 1905, à 2 heures du soir et jours suivants, au 1<sup>er</sup> étage d'une maison sise place du Palais, n° 2, à Monaco, il sera procédé à la vente d'un mobilier composé de meubles de salon, salle à manger en chêne massif, chambres à coucher en bois laqué blanc, canapés,

fauteuils, lustres, pendules, tableaux, tapis, tables, chaises, glaces, bureaux, vaisselle, verrerie, argenterie, lingerie, fourneaux et ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

BOISSONS GAZEUSES

Eaux minérales - Bières - Sirops - Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

21, boulevard de l'Ouest

En face de l'Institut Ophtalmique. — On porte à domicile

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C<sup>ie</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
 MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

APPICHAË BÉRENGER MONACO

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)  
 MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR  
 Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
22	756. »	754.5	754.2	754. »	754.1	18.8	20.5	19. »	13.7	17.5	82	Est.	Nuageux, beau.		
23	53 »	53.1	53. »	53.2	53.5	19.5	20.2	20. »	18.8	18.2	81	Ouest.	Nuageux.		
24	53.5	53.8	54.1	54.1	54.7	19. »	20.1	18.5	17.6	16.8	83	Nord-Ouest.	Pluvieux, nuageux.		
25	60 »	60.5	61.2	62. »	62.8	18.5	19.2	18.8	17.7	16.8	80	Sud-Ouest.	Nuageux.		
26	66. »	66.2	66.3	66.5	67.5	18.7	19.2	18.5	18.2	17. »	78	Est.	Beau, nuageux.		
27	68. »	68.5	67.8	67.5	67.2	19.7	20.6	20. »	19.1	17.5	69	Est.	Beau, nuageux.		
28	66.1	65.8	65.6	65.3	65.1	21.2	22.3	23.5	22.6	21.8	65	Ouest, fort.	Beau.		
DATES						22	23	24	25	26	27	28			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	21. »	20.2	20.1	19.2	19.3	20.6	23.8	Pluie tombée : 18 <sup>mm</sup> 5	
						Minima.	17. »	16.6	16.8	16.2	15.4	16.5	16.7		